

## UNION POUR VERSAILLES

## Les mobilités douces, une alternative aux déplacements motorisés

**A**vec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment de sortir son vélo ou bien de faire une grande balade à pied afin de visiter la multitude de parcs et de jardins versaillais.

Pour ce faire, les infrastructures favorisant la mobilité douce ont encore significativement évolué à Versailles ces deux dernières années. Grâce aux efforts menés, la Ville vient de se voir décerner par la Fédération des usagers de la bicyclette (la FUB) et le collectif Vélo IDF dans le baromètre 2021, la 1<sup>re</sup> place des communes franciliennes de plus de 20 000 habitants, en matière de politique cyclable.

De nouveaux grands axes cyclables ont vu le jour à Versailles et permettent de se déplacer plus rapidement et avec une meilleure fluidité entre quartiers : l'axe nord-sud avec la piste cyclable dédiée de la rue du Maréchal Foch reliant les quartiers Notre-Dame et Clagny-Glatigny, l'axe est-ouest avec le réaménagement du boulevard de la Répu-

blique qui vient de s'achever, en y créant notamment une large bande cyclable sur trottoir faisant le lien entre les quartiers Montreuil, Bernard de Jussieu et Notre-Dame, et demain l'axe de la rue des États Généraux dont les travaux vont être lancés prochainement. Bien sûr tous ces aménagements ont été pensés pour favoriser aussi la mobilité piétonne et les différents usages, à l'image de la voie verte de la rue Rémont dans le quartier Porchefontaine.

De plus, les zones 30 ont été étendues (78 % de la voirie en zone 30 dans Versailles), notamment tout le centre-ville à Notre-Dame, permettant aux mobilités douces, vélos, piétons, d'évoluer dans un contexte plus apaisé avec les voitures. De nombreux stationnements de type arceaux à vélos sont en déploiement dans tous les quartiers (840 en 2008 contre 1 818 aujourd'hui et une centaine à venir). Plusieurs ateliers de réparation vélos se sont aussi installés dans la ville, à l'image de Solicycle, un atelier solidaire et participatif, présent chaque semaine jusqu'à fin juin devant les gares Rive-Droite et

des Chantiers. La Ville et Vélo Versailles organisent aussi fréquemment des ateliers de gravage pour lutter contre le vol.

Cette balade donc, à pied ou à vélo, pourrait vous mener, au choix : dans le parc ombragé Sémallé du quartier Notre-Dame, où l'aménagement de l'aire de jeux vient d'être repensé pour être plus vertueux écologiquement ; ou bien au carré au Puits du quartier Saint-Louis, récemment rénové et qui fait la part belle aux enfants avec une aire de jeux plus naturelle et à la végétalisation favorisant des îlots de fraîcheur pour l'été ; ou encore au square des Francine et ses jets d'eau si rafraîchissants, puis, non loin de là, la ferme en permaculture, dans le quartier des Chantiers.

En facilitant les liaisons entre quartiers, en permettant aux mobilités douces de se développer harmonieusement, en réaménageant les parcs et les jardins, la Ville s'emploie à améliorer un peu plus encore le cadre de vie et le bien-être au quotidien dans notre belle ville.

La majorité municipale

## EN AVANT VERSAILLES

## Budget 2022 - hausse de tarifs de 20 % - la ville de Versailles fait l'autruche face à la crise

**L**es familles, les entreprises, les retraités..., tous baissent leurs dépenses quand les ressources diminuent. Tous ? Pas la ville de Versailles.

Lors des récents débats sur le budget, il est apparu que la mairie de Versailles ne voulait pas réduire son train de vie dans les temps économiques difficiles qui s'annoncent. Pour donner un exemple, le service travaux (devenu une espèce de moloch dévorant l'argent public) a continué à grands frais l'opération de rénovation du boulevard de la République. Chacun comprend pourtant que de telles dépenses sont aujourd'hui financées par la dette et la réduction des budgets essentiels, hôpital public, justice et police.

Il y a plus. Quand une ressource disparaît, la ville de Versailles répercutera dorénavant le manque à gagner aux habitants. Considérez la disparition des somptueuses

recettes de stationnement de la place d'Armes, captées depuis peu par le Château. Pendant toute l'année 2021, les responsables financiers de la ville s'en sont lamentés. Que croyez-vous qu'il arriva ? Vous trouverez la réponse en page 19 du document D2021.12.122 ANX soumis le 9 décembre dernier au conseil municipal : des hausses de tarif suivant les lieux de stationnement de 9 %, 11 %, 20 %, 32 % et (pour le forfait de la « 7<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> heure et quart » en zone verte) 47 % ! Loin de s'adapter ou de négocier, la ville capitule et les Versaillais paient désormais pour le stationnement des cars de tourisme du Château, qui enlaidissent et abîment leur ville.

Inquiétant également, la taxe d'habitation des Versaillais non-résidents augmente de 20 % cette année. La ville renie sa promesse initiale de ne jamais augmenter les impôts. Et pas de peu.

Il y a pire. Nous attirons depuis deux ans l'attention des responsables financiers de la mairie sur la bombe à retardement que constitue l'octroi par la ville de garanties

à divers organismes démembrés gérant les logements sociaux de la ville et autres. Ces garanties visent expressément la dette à taux variable contractée par ces organismes. Lorsque les taux d'intérêt étaient presque à 0, nous avons recommandé à la ville de verrouiller ce niveau de taux historiquement bas. Le taux du 10 ans américain était alors de 0,5 % ; il est maintenant à 3 %. Ce n'est qu'un début et la ville ne fait toujours rien contre la marée montante des taux d'intérêt.

Chacun le sait, la ville de Versailles vit depuis des années sur les acquis de l'opération immobilière des Chantiers. Cela lui a permis de vivre au-dessus de ses moyens pendant 12 ans. Une ville durable ne peut cependant dépenser plus que ce que peuvent raisonnablement payer ses familles les plus modestes.

En avant Versailles !  
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Cher Monsieur le Maire,

Depuis 2018, je vous ai contacté à différentes reprises au sujet de la pollution lumineuse.

• *Je vous remercie car*  
ont été éteints à 23h plusieurs bâtiments, après messignalements, grâce à l'appli « Versailles », la majorité des commerces sont éteints en pleine nuit ou dès leur fermeture, la revue municipale a publié deux articles, vous avez écrit à tous les commerçants, les services techniques ont entrepris des actions pour diminuer l'intensité lumineuse de l'éclairage public et une visite technique nocturne a été organisée en février.

• *Et en même temps je constate aussi que*  
il n'y a pas eu de réponse aux courriers des 3 mars et 3 avril 2022 demandant l'extinction nocturne partielle d'une piste cyclable, malgré 4 courriers de ma part vous le signalant, (2020, 2021, mars et avril 2022) la façade des Manèges est éclairée toute la nuit, des façades de bâtiments publics sont à nouveau éclairés en pleine nuit, des commerces restent allumés, devantures ou enseignes, pendant les horaires

d'extinction, lors de mes randonnées nocturnes, les rues sont désertes et personne ne regarde les publicités, le GIEC annonce qu'il reste peu d'années pour limiter le réchauffement climatique, les jardins versaillais connaissent une chute du nombre d'insectes et d'oiseaux, nous dépendons du gaz russe, avec un risque de manque de chauffage l'hiver prochain, j'ai envoyé 400 courriels depuis 2018, à vous, aux élus ou aux services municipaux, aux commerçants et j'ai fait plus de 100 visites ou réunions à ce sujet.

• *Quand je constate tout cela*  
Je suis inquiète, je suis en colère. Je suis aussi fatiguée, à 71 ans, de me lever la nuit pour constater ces lumières inutiles, oubliées, illégales. Citoyenne, je suis démunie face à ceux qui continuent à éclairer, ou par rapport à ceux que je ne sais contacter, les Manèges, par exemple.

Je suis en colère quand je vois que vous avez le pouvoir réglementaire d'agir et le faite si peu, de mon point de vue. J'ai besoin de soutien, d'accomplissements, de me relier à la nature et de préserver mon énergie.

• *Je vous demande sept actions.*

Une extinction de la piste cyclable rue Rémont.

Un processus pour faire respecter la loi auprès des entreprises et commerces.

Une vérification mensuelle de vos propres installations.

Une sensibilisation régulière auprès des agents municipaux.

Une extinction expérimentale totale sur une rue à Versailles durant 6 mois.

Une extinction totale, à titre de test, dans la nuit du 15 au 16 octobre pour fêter le « Jour de la Nuit ».

Et les contacts des membres du Conseil d'Administration de l'AFUL des Manèges pour leur demander de respecter la réglementation.

« Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement, y compris nocturne ».

Article 110-2 du code de l'environnement

Bien cordialement,

Texte de Héléne Schützenberger, versaillaise

Liste Vivre Versailles

Élus Renaud Anzieu & Marie Pourchot

contact@vivreverailles.org • www.vivreverailles.org

## ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Pour une démocratie plus participative

Dans quelques jours, nous allons renouveler l'Assemblée Nationale. Didier Baichère, député sortant (LaREM) de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Yvelines (Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Versailles), ne sollicitera pas auprès de vous un nouveau mandat de député. Nous souhaitons ici le remercier chaleureusement pour tout le travail accompli à l'Assemblée Nationale comme sur sa circonscription où il a joué un rôle de facilitateur, voire de soutien face à des services trop puissants, et vous invitons à consulter son bilan sur son site. Nous savons qu'il restera engagé avec la majorité présidentielle pour servir notre territoire et faire avancer le projet du Président de la République pour la France.

Le député a un mandat national mais son ancrage territorial est essentiel pour bien représenter les intérêts locaux, se rendre compte si des dispositions de projets de lois vont être applicables et répondre réellement aux besoins. A défaut d'une meilleure

représentation des sensibilités politiques au Parlement qui impliquerait d'introduire davantage de proportionnelle, de plus en plus de citoyens réclament d'être consultés, de co-construire les solutions. C'est tout à fait légitime et en période de forte transformation, nécessaire. Il est certainement plus efficace d'associer les citoyens à l'élaboration des changements, notamment ceux qui touchent leurs modes de vie ou leurs comportements. Les enjeux auxquels nous faisons face nécessitent la mobilisation de tous.

Mais l'aspiration à davantage de démocratie participative a pour corollaire la responsabilité. Cela implique de s'engager et de travailler. Dans ce domaine, il faut avancer avec les volontaires car nombreux sont ceux qui n'en ont pas le temps ou l'énergie. Certains citoyens ne veulent pas aller voter, pas participer ? Ont-ils pour autant gagné le droit de se taire pendant 5 ans ? Considérons les accès de fièvre de la rue comme une preuve de vitalité démocratique. Et organisons-nous pour prendre en considération les souffrances qu'ils

expriment et délivrer les solutions. Pour lutter contre le complotisme et les « fake news » et pour que les citoyens se sentent pris en considération, il faut inventer de nouvelles formes de co-construction : multiplier les consultations locales sur des thématiques précises, associer les conseils de quartier aux ateliers, organiser des débats à l'image du Grand Débat National, mettre en place de nouvelles instances avec les citoyens et les associations pour examiner les projets de loi... Partageons nos idées avec nos députés pour qu'ils soient force de propositions. Cessons de nous plaindre des responsables politiques et engageons-nous pour les aider ou les remplacer. La vitalité d'une démocratie se mesure aussi au nombre de candidats qui prennent leurs responsabilités. Saluons leur dynamisme et leur courage. Les 12 et 19 juin, aux urnes Citoyens!

Anne-France Simon

ensemblevivonsversailles@gmail.com

Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chers Versaillais,

**A** lors que Versailles s'apprête, avec la 26<sup>e</sup> édition du Mois Molière, à célébrer comme il se doit le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du dramaturge, le 3<sup>e</sup> acte d'une toute autre pièce se joue dans notre pays, celui du troisième tour du scrutin suprême.

Sans proportionnelle, la vie politique verra une fois encore son équilibre rompu par le scrutin uninominal à deux tours. Il faut obtenir 12,5 % des inscrits pour se qualifier au second tour. Avec une participation de 50 %, il faut donc 25 % des voix pour y accéder. De plus, l'inversement du calendrier électoral depuis 2002 a corrélié les résultats des législatives à celui de la présidentielle provoquant ainsi un profond déséquilibre de la vie démocratique.

A cet effet, Jordan Bardella lors de la conférence de presse donnée le 11 mai dernier précisait :

« Pour éviter un énième scandale démocratique et un déséquilibre des pouvoirs concentrés dans

les mains d'un homme, nous appelons les Français à aller voter. Ne pas se déplacer pour aller voter aux Législatives, c'est un pouvoir hors de contrôle offert à Emmanuel Macron.

Lors de la cérémonie d'investiture du président de la République ce samedi, Marisol Touraine, ex-ministre de la Santé, lui a glissé une phrase révélatrice, captée par les chaînes d'info : « Maintenant tu as les mains libres, tu peux faire tout ce que tu veux ». L'enjeu de ce scrutin capital est d'empêcher l'hubris présidentielle, qui aura pendant 5 ans des conséquences cataclysmiques sur la vie démocratique de notre pays.

La casse sociale, la retraite à 65 ans, la poursuite de l'immigration incontrôlée, le racket fiscal, le mépris et l'arrogance, ne sont pas des fatalités, pour peu que les Français votent et s'expriment les 12 et 19 juin prochains.

[...]

Les élections législatives doivent également être l'occasion de faire barrage à une autre menace qui guette le pays, et je le dis avec solennité et gravité. Celle d'une union non pas de gauche et populaire, mais d'extrême-gauche et anti-républicaine.

Derrière Jean-Luc Mélenchon, se constitue une véritable ZAD regroupant les idéologies les plus

dangereuses pour la France : l'idéologie anti-flics et le désarmement de l'Etat, le communautarisme, l'islamo-gauchisme, la censure de la pensée, la lutte des races et le rejet de la valeur travail. Un bloc de 50 nuances de rouges, qui n'a plus aucun complexe à pactiser avec l'islam politique et l'indigénisme, qui ne défend plus les ouvriers mais les clandestins, qui préfère Assa Traoré à Mila, qui ne défend plus la liberté d'expression mais le totalitarisme de la pensée, qui ne défend plus la liberté des femmes mais considère le burkini comme un « progrès social ». »

Vous le savez, vous pourrez toujours compter sur nous, ici, et dans toutes les assemblées où nous sommes présents pour remettre l'action, le bon sens et l'intérêt de nos concitoyens au centre de nos actions.

Pour les années à venir, nous souhaitons le meilleur pour notre pays, pour notre ville et nous serons mobilisés à l'occasion des prochaines échéances électorales de ce mois de juin.

Anne Jacqmin

Rassemblement pour Versailles  
anne.jacqmin@versailles.fr

## LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Écologie et démocratie - Territoires et agriculture

**V**oici le mois de juin et l'été qui arrive avec des vacances prochaines qui permettront de reprendre des forces.

Pour nous Versaillais, juin est rythmé par les 3 coups joyeux de chaque pièce du mois Molière. Moments pour découvrir ou redécouvrir des pièces de théâtre qui nous parlent d'une société et d'un moment précis de notre histoire nationale et universelle. Malgré le temps, les archétypes n'ont pas disparu. Quelle élégance et humour pour dénoncer les problèmes qu'il voyait et qui n'étaient pas écartés dans ses pièces, mais plutôt mis en valeur pour appeler à la réflexion. Profitons de cette pause estivale pour réfléchir à nos engagements dans notre ville pour faire avancer des sujets majeurs :

Écologie et démocratie

Les limites et les rythmes de la nature imposent une régulation démocratique de la production/consommation. Le Global Footprint Network mesure notre consommation. L'année dernière, le jour du dépas-

sement mondial était le 29 juillet. Cela correspond au jour dans l'année où l'humanité a consommé autant de ressources biologiques que ce que la Terre peut régénérer en une année. Pour la France cette année, c'est le 5 mai. Même si la méthodologie est critiquable, ces chiffres nous alertent sur le fait que nous ne savons pas répartir ni protéger les ressources de notre Terre. Un partage équitable entre les personnes qui partagent un même bien commun demande une refonte de la décision politique. Le pacifisme prend tout son sens dans des sociétés qui ne jouent plus la concurrence entre territoires.

Territoires et agriculture

L'organisation territoriale, calquée sur la concentration vers des métropoles de plus en plus grandes et des territoires « oubliés », n'est plus totalement adaptée.

Les bio-régions, composées de villes et villages en transition dessinent un autre aménagement du territoire, grâce, notamment, aux outils qu'offre la permaculture. Oui car dans l'équation il faut laisser des terres agricoles de proximité afin de réduire le transport d'approvisionnement et d'accès

à la nourriture. Le temps de grands rayons de supermarché avec 10 types d'un même aliment est révolu, mais nos concitoyens ont droit à une alimentation de qualité et accessible pour tous.

Qu'est-ce que peut faire notre mairie ? Et avec les autres mairies de l'agglomération ?

Nous avons une proposition :

Engager une réflexion citoyenne et, en parallèle, un recensement des terres agricoles dans l'agglomération et le calcul de la quantité nécessaire de nourriture pour les habitants de Versailles et de l'agglomération. Avec cette analyse complète nous pourrions revoir les Plans d'urbanisme avec pour objectif de réguler les nouvelles constructions et l'utilisation du sol dont nous sommes responsables.

Durant la période estivale nous restons mobilisés et nous vous invitons à nous rencontrer lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles : les mardi et samedi sur rendez-vous, en nous envoyant un mail. Bonnes vacances à toutes et tous.

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.